

Philippe Genestier
Jean-Louis Laville

Au-delà du mythe républicain

Intégration et socialisation

Un système de représentations paraît dominer de manière quasi unanime l'action politique et le débat idéologique français : le modèle républicain. La spécificité de ce modèle est de ne penser la société qu'à travers la relation entre le sujet individuel et la nation, en niant l'existence de tout corps intermédiaire. De plus, il assure son emprise en se parant d'une double légitimité, ce qui le rend en pratique difficilement récusable et fait paraître politiquement suspecte toute remise en cause. D'abord il identifie la France – en tant que territoire unifié et en tant que personnalité collective issue d'un procès historique spécifique qui est dit exemplaire – à la nation républicaine. Ensuite, il identifie les vertus d'émancipation individuelle, de démocratisation et de progrès social aux modes de régulation qu'effectuent les institutions de l'État républicain. Le couple État/nation est alors perçu comme le principal, voire comme l'unique instaurateur de l'identité collective et comme l'instituteur de la cohésion sociale. Il en découle une sacralisation de la République laïque, une glorification des principes universalistes qu'elle est censée incarner. En effet, nombre d'historiens et d'analystes politiques – aussi bien conservateurs que progressistes – véhiculent l'image d'un pays qui a été construit par la volonté des sommets du pouvoir. Ainsi, les populations arriérées des différentes provinces et le peuple divisé en divers corps n'auraient pu connaître une assomption vers la modernité économique, la paix civile et l'unité sociale, et peut-être même vers le développement culturel, que grâce à une organisation centrale volontaire et stimulante. Et on peut remarquer que si l'individualisme constitue la doctrine officielle de tout État démocratique, en France, il est de nature particulière, puisque la toute-puissance de l'État n'accorde au sujet qu'une citoyenneté limitée ; même si l'assujettissement des droits individuels aux prérogatives publiques a été atténué depuis une décennie grâce au développement de l'État de droit.

Mais n'y a-t-il pas à l'œuvre dans le modèle républicain une mythification ? S'il est vrai que celui-ci a longtemps prévalu, jamais il n'a été seul, jamais il n'a occupé tout le terrain de l'identité collective pas plus qu'il n'a été le vecteur principal de la socialisation. Sans remettre en cause les principes

Philippe Genestier est chercheur à l'École nationale des ponts et chaussées. Dans *Le Débat* : « La banlieue au risque de la métropolisation » (n° 80, 1994).

Jean-Louis Laville est chercheur au C.N.R.S. Il a notamment dirigé *L'Économie solidaire* (Desclée de Brouwer, 1994) et, en collaboration avec Bernard Eme, *Cohésion sociale et emploi* (Desclée de Brouwer, 1994).

Cet article est paru en novembre - décembre 1994 dans le n° 82 du *Débat* (pp. 154 à 172)

Philippe Genestier
 Jean-Louis Laville
 Au-delà
 du mythe républicain

qu'incarne ce modèle, l'excès de vertus qu'on lui accorde incite à s'interroger sur son rôle de moule idéologique. Il ne s'agit pas pour nous de récuser le modèle républicain en tant que système de valeurs, mais de montrer pourquoi l'évocation, souvent incantatoire, que l'on en fait aujourd'hui, notamment au sujet de la question de l'intégration, nous apparaît partielle et insuffisante ; surtout quand cette évocation débouche sur un appel aux formes éprouvées d'assimilation que la République représenterait, car elle se révèle néfaste par rapport à l'ampleur des problèmes posés par les actuelles mutations socio-économiques. En effet, plutôt que de mobiliser l'action publique pour tenter de revenir à l'âge d'or d'une acculturation assurée par l'école et les autres institutions de l'État, et d'une insertion sociale relayée par le travail salarié, ne vaudrait-il pas mieux s'ouvrir à des formes plus diversifiées et plus empiriques d'intégration ? Telle est la question que veut poser ce texte, considérant que l'usage mythique du modèle républicain, aussi bien par les pouvoirs publics que par l'intelligentsia, entretient les blocages sociaux qui affectent les catégories défavorisées plus qu'il ne contribue à les lever.

Émergence et prégnance du modèle républicain

En France, la perception de la réalité est filtrée par la référence aux mythes de l'ordre républicain. Celui-ci impose des valeurs particulières et des types spécifiques de comportement, en même temps qu'il s'oppose à d'autres modèles, notamment aux formations sociales de type communautaire sur lesquelles pèse un véritable tabou. Ainsi, actuellement, c'est presque exclusivement au travers de la réactivation des vertus de l'espace républicain, au travers de la réaffirmation de ses principes que se dessine la conception dominante de l'intégration. Selon cette logique, l'intégration doit reposer sur les seules relations abstraites du sujet avec le corps collectif de la société dans son ensemble, en négligeant les relations concrètes. Précisons ce dont il s'agit : la socialité légitime est celle qui relie des statuts et des rôles liés aux institutions, dont relèvent, en particulier, les sphères du marché et de l'État, alors que la socialité récuse est constituée des relations familiales ou affinitaires, ethniques ou associatives, se développant dans l'espace concret de l'intersubjectivité où les personnes entrent en interaction directe, entretiennent des rapports de face à face. Pour élaborer un corps social unitaire, la ligne officielle met donc en avant la logique interpénétrée de l'ordre économique libéral et des institutions étatiques. En cela, la nécessité s'accorderait à la moralité ; alors que, à l'inverse, aux oreilles de ses contempteurs, la simple évocation de l'enracinement communautaire, des solidarités de base et des appartenances héritées contribue à connoter le propos de populisme pétainiste ou poujadiste et, en conséquence, entraîne son rejet systématique.

Or, dans ce texte, abstraction faite de toute orthodoxie, nous plaiderons pour une vision plus diversifiée de l'histoire et pour une politique sociale plus pragmatique. Nous soutiendrons qu'il faut reconnaître et accepter les hybridations entre des relations sociales primaires et des relations institutionnelles, où le sujet concilierait les occasions de participation de tous ordres et où il cumulerait les prestations matérielles et symboliques offertes par la société civile comme par le système politico-administratif. Pour cela, en premier lieu, il convient de revenir sur le développement de la modernité pour comprendre cette originalité française qui fonde les mythes de l'espace républicain sur un tabou communautaire.

En France, l'entrée dans la modernité s'est faite avec brutalité, la Révolution se voulant et se vivant comme une rupture par rapport à l'ordre ancien. La violence de ce rejet explique que, dans l'Hexagone plus qu'ailleurs, le rôle joué par l'État s'alimente d'une condamnation des corps intermédiaires autres que politiques, synonymes de régression et de tentation réactionnaire. Puis, à mesure que s'autonomise le

marché, l'État s'installe comme garant de la solidarité, et son poids s'accroît dans la régulation des rapports sociaux, notamment avec l'instauration d'un droit social dans lequel s'identifient actions étatiques et défense de la cohésion sociale. On comprend la force des mythes de l'ordre républicain, partagés au-delà de leurs antagonismes, par les forces politiques de droite comme de gauche. Car ces mythes se renvoient l'un à l'autre : mythe ouvriériste de l'intégration par l'appartenance à l'économie industrielle et mythe patriotique de l'intégration par l'allégeance à la nation. Industrialisation et nationalisation de la sphère publique structurent et saturent les représentations sociales, tout comme elles enclavent et pré-définissent l'imagination des élites françaises.

Pourtant, le roman national officiel et ses stéréotypes ont un défaut : ils sont largement fictifs. C'est du moins ce que nous voudrions montrer ici en caractérisant de manière sommaire les processus d'intégration dans trois périodes successives : du début du XIX^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ; dans la période d'expansion dite des Trente Glorieuses ; dans la période actuelle de mutations. Ce bref rappel historique, qui demanderait de plus amples développements, n'a ici pour but que de proposer des pistes de réflexion et d'action susceptibles de renouveler le débat sur l'intégration.

Au-delà du mythe ouvriériste, les hybridations en pratique

La révolution industrielle et les luttes qu'elle a provoquées alimentent les représentations historiques et sociologiques dominantes. Celles-ci sont inspirées par des recherches d'inspiration marxiste qui relatent l'histoire de l'intégration des couches populaires comme un grand mouvement de captation par le travail et la culture industriels de tous les nouveaux venus à la ville, qui se transforment ainsi en prolétaires. Mais cette version unifiante de l'histoire, focalisée sur un conflit central, en arrive à occulter que la classe ouvrière salariée de la grande industrie a été une catégorie sociale minoritaire. En fait, des formes d'économie restées communautaires se sont longtemps maintenues, avec les protections contre les perturbations inhérentes à la progression de l'économie marchande qu'elles représentaient. Il est facile de montrer que des communautés traditionnelles ont sous-tendu une économie communautaire qui s'est maintenue jusqu'au milieu du XX^e siècle. L'extraordinaire essor de l'économie marchande, « où le salaire est la forme normale de rémunération et où la rationalité du comportement se déduit essentiellement de considérations de rentabilité et de calcul d'utilité », est longtemps allé de pair avec la persistance de cette *économie traditionnelle* caractérisée par « la prédominance de la petite entreprise d'économie familiale et où les comportements restaient fortement marqués par les principes de fonctionnement de l'économie de subsistance ». Leur organisation est celle de la « petite unité de type familial », elle « s'inspire beaucoup plus d'un souci d'assurer les moyens de s'en tirer aux membres du groupe familial que de la réalisation prioritaire du profit maximal ». Et « pour la majorité des actifs de ce secteur, l'emploi se confond avec une certaine appartenance au système familial », car il n'existe « pas de séparation nette entre ménage et entreprise », nous dit l'historien de l'économie B. Lutz¹. Ainsi ce secteur traditionnel regroupant l'économie domestique, les unités familiales de l'artisanat, du commerce de détail et des services s'est révélé très stable dans la première moitié du XX^e siècle si l'on considère qu'en France dans un intervalle de quarante années, entre 1906 et 1946, le pourcentage de la population active qu'il emploie n'est passé que de 55 à 49 %.

1. B. Lutz, *Le Mirage de la croissance marchande*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990, pp. 80-82.

Philippe Genestier
Jean-Louis Laville
Au-delà
du mythe républicain

Cette économie traditionnelle fut surtout ancrée dans les communautés héritées, familiales et ethniques que, paradoxalement, la modernité a longtemps maintenues. En France, à partir de 1880, la croissance urbaine s'accélère et elle déborde la capacité de la puissance publique à la contrôler, elle s'organise grâce à un regroupement – informel et lâche mais non moins réel – par rues et par quartiers sur la base d'une appartenance familiale ou d'une origine géographique commune. L'activité productive et l'habitat y sont intriqués. Naissent alors les faubourgs, la « zone », puis les banlieues pavillonnaires.

Pour les couches populaires qui trouvèrent refuge dans ces périphéries, nombre de récits de vie montrent que s'il y avait passage par un emploi dans une usine, celui-ci était souvent temporaire. De même, ces récits révèlent que le projet ascensionnel de ces populations « banlieusardes » pouvait reposer tout aussi bien sur la mise à son compte et l'accès au statut de petit artisan ou de petit commerçant que sur l'enracinement dans l'identité et les valeurs de la classe ouvrière classique. Ainsi, l'expression « aristocratie ouvrière » est une invention de militants ouvriéristes, cependant que pour les populations considérées il paraissait souvent plus souhaitable d'être son propre patron, même avec une activité faiblement qualifiée. Et pour les boutiquiers, les travailleurs indépendants, les travailleurs à façon, les ouvriers de métier, les petits entrepreneurs et tous les employés liés par des statuts extra-économiques et extra-juridiques à leur entreprise, ce n'est pas par l'adhésion à une identité de classe, ou par le combat politique et syndical qui va de pair, que s'est forgée une représentation de soi et de son avenir dans la société française. À l'inverse d'analyses qui, en fait, subsument les catégories populaires en une classe ouvrière incertaine et qui effectuent l'identification de ladite classe ouvrière au peuple, puis du peuple à la nation, le roman ouvriériste de l'histoire n'a guère été un vecteur de l'allégeance nationale. Ce n'est pas non plus grâce à la seule fréquentation des causes politiques et à la participation à la chose publique ou, encore, grâce à l'accès aux biens de consommation collective redistribués par le municipalisme régnant dans les banlieues rouges (avec l'école et le dispensaire, le stade et les centres aérés, le logement social et les équipements culturels...) que s'est réalisée l'intégration d'une large part de la population. Ainsi Bobigny, Saint-Denis, Le Creusot ou Longwy, hauts lieux de la mythologie ouvriériste, ne furent pas toute la France industrielle, pas plus que les groupes liés à la grande industrie dans ces villes ne constituaient toute la population industrielle française : le « métallo » de Pantin, le maçon de Nogent, le garagiste d'Aubervilliers, le récupérateur-brocanteur de Levallois ou le marchand forain de partout représentèrent des populations dotées d'attitudes socioculturelles, de références et d'aspirations fort diverses et très éloignées du modèle ouvriériste. C'est-à-dire que leurs trajectoires d'insertion professionnelle, d'acculturation et d'ascension sociale ont été complexes et non linéaires, que leur adhésion aux valeurs républicaines a pu se faire autant par accommodement au cours des ans que par participation aux mobilisations politiques de l'heure². L'intégration de l'ouvrier immigré par un parti de gauche très implanté au niveau local et relayé par un syndicat dans l'usine, par l'université populaire pour les adultes et par l'école républicaine et les services sociaux pour les enfants n'a constitué qu'une trajectoire minoritaire, même si elle est érigée en stéréotype historique.

Donc les discours actuels qui perçoivent à l'origine de la crise sociale la panne des grandes institutions étatiques ainsi que la perte d'influence de l'école et qui déplorent la baisse de la capacité de mobi-

2. Voir A. Faure, « Entreprises et entrepreneurs XIX^e – XX^e siècles », *Civilisations*, n° 7, 1983 (Presses de l'université Paris-IV) ; M. Catani, *Les Scaladini à Paris*, Paris, Chrysis/C.N.R.S., 1986 (dactyl.) ; P. Gervaise, « Les passages à Levallois-Perret », in A. Faure (sous la dir. de), *Les Premiers Banlieusards*, Paris, Créaphis, 1991 ; P. Milza, « Les Italiens », in A. Fourcaut (sous la dir. de), *Banlieue rouge, 1920-1960*, Paris, Autrement, 1992.

lisation des partis et des syndicats construisent leur raisonnement sur un récit de l'histoire quelque peu chimérique. En effet, ils voient des obstacles à l'intégration dans la moindre efficacité de facteurs qui n'ont eu qu'un rôle restreint. En conséquence, les réformes qu'ils proposent se révèlent vaines ou de médiocre portée.

Parallèlement au poids de l'économie traditionnelle établie sur des communautés héritées, d'autres communautés, plus électives ou affinitaires dans lesquelles les individus s'engagent avec d'autres en fonction de principes rassembleurs ou d'une action commune à objet limité, ont aussi joué un rôle important dans les modes de socialisation induits par la révolution industrielle. Ainsi, les communautés professionnelles, qui ne peuvent être réduites ni aux corporations ni au républicanisme tout en étant imprégnées³, ont été la source d'une nouvelle forme d'économie communautaire : *l'économie sociale*, au sens que cette expression a prise vers la fin d'un XIX^e siècle marqué par les associations ouvrières. Celle-ci est le fruit d'une double logique : logique de réaction à l'égard des effets du capitalisme et logique d'adaptation fonctionnelle⁴. Mêlant pragmatisme et utopie, de multiples initiatives ont été prises au cours du XIX^e siècle avant qu'elles n'engendrent des structures juridiques différentes : coopératives, mutuelles et associations. Les coopératives et mutuelles relevaient d'une réciprocité mise en œuvre au sein d'un groupe de personnes pour elles-mêmes. Leurs initiateurs les ont créées pour qu'elles entretiennent des relations d'entraide et de coopération. Avec la diffusion de la production marchande, les activités qu'ils menaient en commun ont été désorganisées par le capitalisme, sans qu'elles soient simultanément réorganisées par des entrepreneurs privés. Les groupes fondateurs ont donc été obligés de prendre en charge des activités économiques pour préserver leur identité collective, mais en s'ajustant aux règles du système dont ils faisaient partie, ce qui, en retour, a profondément modifié les rapports qu'ils avaient entre eux. Quant aux associations, elles sont issues du même creuset. Elles aussi sont constituées par un regroupement de personnes fondé sur la confiance mutuelle et l'engagement volontaire. Toutefois, à la réciprocité liée à l'entraide s'ajoute, dans l'histoire associative, la réciprocité mise en œuvre par un groupe social en faveur d'un autre groupe, dans une logique de bienfaisance et de contrôle social.

Cette mouvance créative laisse de multiples réalisations qui s'institutionnalisent tout en gardant une dimension communautaire, fonctionnant selon des modalités personnalisées et des relations tout à fait directes, aux antipodes des principes de l'impersonnalité et de la médiation procédurale qui fondent l'action publique républicaine. Si les coopératives rejoignent l'économie marchande en ce qui concerne leurs rapports à l'environnement, elles concentrent leur originalité dans les rapports internes, c'est-à-dire les relations entre membres. Ainsi les travailleurs qui n'ont pas les moyens de se procurer individuellement le capital nécessaire à la préservation de l'autonomie des métiers organisent collectivement des modalités de production et de distribution de biens, qui sont en même temps indissociables d'une affirmation identitaire. Parallèlement, les sociétés de secours ou d'entraide mutuelle commencent à élaborer les prémisses d'une économie non marchande. En cela, d'ailleurs, l'économie sociale prépare l'extension du droit social couplé à l'idée de solidarité. Il est donc possible d'affirmer qu'une « résistance », tant active que passive, des métiers et des solidarités concrètes s'est organisée face à la dépossession des savoir-faire artisanaux et à la perturbation des modes de vie qu'imposaient, de fait, les procès de production industriels. Grâce à elle, se sont longtemps maintenues des cultures populaires, avec leurs procédures directes

3. W.H. Sewell, *Gens de métier et révolution : le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier, 1983.

4. C. Vienney, *Socio-économie des organisations coopératives*, Paris, C.I.E.M., 2 tomes, 1980-1982.

Philippe Genestier
Jean-Louis Laville
Au-delà
du mythe républicain

de socialisation, avec leurs processus d'acculturation des jeunes aux valeurs du travail, avec leurs sociabilités non mercantilisées.

Mais tous ces groupes, ces relations sociales, ces attitudes vis-à-vis du travail sont le plus souvent oubliés par les historiens et les sociologues qui ont contribué à rédiger le roman national de la modernisation des structures sociales et économiques, car, pour eux, les sidérurgistes et les mineurs servent de référence. Cela tient à la capacité qu'ils accordaient à ces derniers, véritable incarnation de la classe ouvrière moderne, d'être les « moteurs de l'histoire ». Cela est également dû au fait que les ouvriers de l'industrie lourde constituaient des groupes très concentrés et visibles, et donc plus commodes à étudier, alors même qu'ils ne représentèrent jamais qu'une fraction des travailleurs manuels, même si leurs unités de production étaient énormes. Rappelons à cet égard que les établissements industriels de deux à cinq personnes employaient 1 650 000 personnes en 1906 et encore 1 404 000 en 1926, pendant que les établissements de plus de cinq cents personnes n'en employaient que 1 304 000 en 1926⁵. On peut donc affirmer que c'est autant par parti pris idéologique que par conformisme intellectuel que les historiens de la société industrielle ont privilégié ces cas, ce qui n'aurait guère eu de conséquences si cela n'avait pas contribué à établir une vision faussée des dynamiques de l'économie française : celle-ci était – et reste – essentiellement constituée de P.M.E.-P.M.I. souvent très petites, et ce sont ces dernières qui représentent son moteur socio-économique. Cependant, les aides publiques, la législation et la fiscalité prennent en considération les grandes entreprises et sont soit indifférentes, soit pénalisantes pour les autres.

Quand on observe l'histoire économique et urbaine de la première moitié du xx^e siècle, on remarque que souvent les chômeurs sont sortis de leur état en créant eux-mêmes leur entreprise, que les mal-logés ont construit leur propre maison (tout en bénéficiant dans les années trente des aides instituées par la loi Loucheur). Au prix de bien des efforts et avec bien des douleurs pour les intéressés, des processus de réelle intégration ont été ainsi engagés, au point de produire ce qui est devenu aujourd'hui la majorité des classes moyennes urbaines françaises.

Et si l'activité dispensatrice de services de l'État et des services sociaux locaux a pu être progressivement intégratrice, c'est parce qu'une bonne part de la population avait alors la possibilité d'associer prestations institutionnelles et solidarités communautaires. Des études ethnographiques et de micro-histoire révèlent que ses rapports aux institutions étatiques relevaient plus de l'évitement ou de l'accommodement que de la simple allégeance. Ainsi, par exemple, la demande de la nationalité française ou l'adhésion au parti communiste et à la C.G.T. procédèrent souvent autant de la conviction que de la volonté de bénéficier des prestations (logement social, garde d'enfants par exemple) qu'offrait le fait de détenir la carte ou d'appartenir au réseau ; de même que la fréquentation de l'Église et de l'amicale communautaire ne se poursuivit au cours des ans que si des gains de sociabilité pouvaient y être trouvés.

Ce que montre en la matière une approche compréhensive des intégrations sociale, économique et urbaine des populations immigrées (provenant de l'étranger aussi bien que de la province), c'est que les *trajectoires* (avec stades, paliers, véritables itinéraires individuels et de groupes, étalés sur plusieurs décennies et même, le plus souvent, sur deux ou trois générations) procèdent, à leur début, de logiques très peu conformes aux idéaux républicains, aux normes institutionnelles ou aux références de la classe ouvrière. En effet, c'est bien souvent par le groupe d'appartenance que se font l'insertion résidentielle et l'entrée dans la vie économique, tant pour l'accès à l'emploi (le réseau) que pour la structuration

5. J. Néré, *La Troisième République, 1874-1940*, Paris, Armand Colin, 1978.

des consommations (l'achat en gros en commun). C'est aussi par le groupe primaire que se tissent les relations socialisantes (action collective, entraide mutuelle) et que s'effectuent les capitalisations nécessaires à la réalisation des projets existentiels (mariage, accès au logement, mise à son compte).

La synergie État-marché : une éradication invisible

Donc, avant les Trente Glorieuses, l'intégration s'était faite non par la submersion et l'effacement de l'ordre socio-économique communautaire, mais bien plus grâce à l'articulation intime des activités communautaires, adossées à des formations sociales de type primaire, et des offres marchandes, associées à l'accès progressif aux services publics. Et ces hybridations eurent l'immense avantage de représenter des alternatives et des modalités de compensation face aux inégalités et aux déclassements occasionnés par l'un ou l'autre de ces deux systèmes. Que ce soit dans la communauté familiale ou ethnique, fondée sur des liens d'appartenance héritée ou que ce soit dans la communauté affinitaire, appuyée sur des solidarités défensives, le sujet social trouvait un relais et un marche-pied dans son parcours vers la société ouverte et concurrentielle⁶.

Or, à partir du milieu des années cinquante, les hybridations antérieures sont laminées par la généralisation des rapports salariaux impliquant l'instauration d'une nouvelle synergie entre l'État et le marché. La période d'expansion est tout d'abord marquée par l'avènement d'un système de redistribution. Le droit social se prolonge dans une économie non marchande avec la mise en place des systèmes nationaux de sécurité et de protection sociales, correspondant à l'élargissement du champ de responsabilité étatique dans le domaine sanitaire et social. Ainsi la question sociale est censée se résoudre dans la redistribution. Par ailleurs, l'État concentre de nouveaux moyens pour coordonner, piloter et impulser l'économie marchande qui s'hypertrophie en absorbant les secteurs traditionnels. Ainsi, entre 1954 et 1962 par exemple, 84 000 entreprises artisanales et 43 000 établissements industriels occupant de un à dix salariés disparaissent. En somme, les conditions sont réunies pour que les capacités d'intégration de la société soient fortement liées au fonctionnement de l'économie monétaire, reposant sur la complémentarité en même temps que sur le cloisonnement entre économies marchande et non marchande. L'abstraction et la généralisation poussées fort loin dans un système de macrorégulations provoquent une forte résorption des sociabilités à l'œuvre dans l'économie communautaire. Les nouvelles normes sociales et économiques imposent des logiques de gain, des formes de consommation de plus en plus dépendantes et contrôlées par de vastes marchés anonymes sur lesquels règnent les entreprises de production de masse. La création massive d'emplois salariés conforte cette évolution. Il se produit alors un « déversement⁷ » des activités d'autoproduction, qu'elles soient domestiques ou agricoles, vers l'industrie puis vers les services standardisables. Ces transferts de main-d'œuvre conséquents sont facilités par la valorisation dont ils font l'objet. Les modes de vie s'homogénéisent autour de la valeur-travail. L'importance centrale de l'emploi stable fourni par le secteur productif consacre la hiérarchisation et la séparation des temps sociaux ; aux différents âges de la vie, le temps de la production est privilégié au détriment des temps de formation et d'inactivité qui le précèdent et le suivent ; dans la journée, le temps de travail régi par le salariat définit des identités⁸ d'autant plus fortes qu'il est distinct du temps des loisirs et du temps des obligations

6. Ph. Genestier, « Pour une intégration communautaire », *Esprit*, février 1991.

7. A. Sauvy, *La Machine et le chômage*, Paris, Dunod, 1980.

8. R. Sainsaulieu, *L'Identité au travail*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

Philippe Genestier
Jean-Louis Laville
Au-delà
du mythe républicain

domestiques et familiales. Il en est de même pour les espaces urbains, fonctionnellement fragmentés, avec leurs quartiers dortoirs d'un côté et leurs zones industrielles de l'autre, rompant avec la mixité du tissu des banlieues de proche couronne.

L'uniformisation des modes de vie autour de l'emploi salarié accentue ainsi la place essentielle prise par le travail institutionnalisé dans la modernité. L'économie monétaire et l'industrie sont sacralisées dans un imaginaire collectif où il importe en premier lieu de développer la production. Le paradigme de la croissance selon lequel la rareté est la source du malheur des hommes et de leurs conflits ne peut qu'être conforté par la perspective d'un dépassement définitif de cette rareté qu'offre la période d'expansion. Et, pour cela, il est dit que l'on doit se délester des organisations économiques, des solidarités interindividuelles et des modes de résidence dérogeant à la modernité. L'industrie et la distribution connaissent un intense processus de concentration et la main-d'œuvre un processus de regroupement au sein du mode fordien de la production.

Cette révolution silencieuse qui a affecté la société pendant les Trente Glorieuses ne peut s'expliquer sans reconnaître l'extraordinaire force d'attraction de l'économie monétaire, sous la double facette de l'accès au travail salarié et à la consommation de masse. Comme le dit Simmel⁹, « l'économie monétaire est capable d'augmenter la somme globale de ce bien qu'est la liberté individuelle » et l'essor de l'activité professionnelle des femmes, l'exode rural ou l'immigration ne peuvent être compris sans la libération qu'ils permettent vis-à-vis des communautés d'appartenance, de type familial, ethnique et religieux. Toutefois, cette dynamique d'autonomisation engage le paradoxe de l'économie monétaire souligné par

Simmel lui-même. Vecteur de libération des individus, de mise en relation avec des ensembles humains plus vastes, elle est aussi menace pour les liens sociaux qui engagent les personnes dans ce qu'elles ont de spécifiquement humain. Ce risque de dissolution des particularités de communautés historiques concrètes¹⁰ a pu être oublié tant qu'un niveau exceptionnel de création d'emplois salariés garantissait à la fois l'accessibilité de la sphère publique et l'ascension sociale. Il n'en est plus de même aujourd'hui. La place de plus en plus exclusive du travail rémunéré comme mode d'accès à une identité et à un statut social a eu aussi son revers, la perte des hybridations entre économie monétaire et régulations communautaires qui, on l'a vu, pouvaient procurer bien des ressources aux acteurs sociaux. Et ce revers est apparu crûment dès que les mécanismes mis au point dans le cadre de la synergie État-marché ont commencé à se gripper.

Pour résumer, après la Seconde Guerre mondiale, l'inscription communautaire fut souvent éradiquée par le développement massif du marché et des structures de l'État-providence avec ses mécanismes de redistribution. M. Gauchet¹¹ remarque que « quand on procure aux individus ce parachute extraordinaire qu'est l'assurance d'assistance, on les autorise, dans toutes les situations de l'existence, à s'affranchir de toutes les communautés, de toutes les appartenances possibles, à commencer par les solidarités de voisinage » – d'autant plus, pourrait-on affirmer, quand l'urbanisme fonctionnaliste et l'attribution technocratique des logements sociaux tendent à les isoler et à les désocialiser. À ces mécanismes s'ajoutèrent des logiques territoriales déterminées par les besoins de la grande industrie (Z.U.P., décentralisation industrielle), qui entraînent la mobilité de la main-d'œuvre, l'exode rural, le passage à la famille nucléaire, la concentration dans des groupes fortement capitalistiques des diverses activités de

9. G. Simmel, *Philosophie de l'argent* (trad. fr.), Paris, P.U.F., 1987.

10. B. Perret, G. Roustang, *L'Économie contre la société*, Paris, Éd. du Seuil, 1993.

11. M. Gauchet, « La société d'insécurité », in J. Donzelot (sous la dir. de), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit, 1991.

service – dont la distribution de détail et l’artisanat de réparation, tarissant de ce fait ce qui fut durant un siècle des voies majeures de l’intégration réussie.

Ces éradications furent donc longtemps largement compensées par l’accroissement global du niveau de vie et par les ressources que les pouvoirs publics pouvaient transférer vers les offres de consommations collectives, tant sociales que sanitaires et culturelles (avec, pour les enfants, crèches, écoles maternelles, colonies de vacances et, pour les adultes, congés payés, logement social) et par l’accès aux biens de la production de masse (l’automobile et l’électroménager notamment).

Mais, aujourd’hui, ce système de compensation est bloqué :

– le marché de l’emploi est rigide et fermée Quant au marché des biens, il exclut. Si la consommation paraît toujours plus attirante, les ressources disponibles stagnent ou régressent : il en découle une frustration et un sentiment d’atteinte à la dignité qui poussent à la marginalité, à la constitution de ces nouvelles communautés défensives et parfois agressives que sont les bandes ;

– les offres des diverses institutions sociales et culturelles, fonctionnant selon des règles technocratiques, introduisent des obstacles pour ceux qui ne maîtrisent pas l’information ou qui ne disposent pas de la connaissance des procédures à suivre¹², tout comme l’assurance offerte par les systèmes de protection sociale, le droit du travail notamment, joue contre ceux qui leur sont extérieurs : il en découle, là aussi, une frustration et un sentiment d’atteinte à la dignité.

Pris, sans échappatoire légale, entre les logiques du marché et l’action des services sociaux, les jeunes exclus en arrivent à être complètement intégrés à la culture de la sphère publique et de la consommation, et tout à fait disqualifiés professionnellement et socialement.

Ainsi, ils se trouvent privés de filtres permettant de relativiser cette culture. De là peuvent découler vols, rackets, trafics de drogue, comme autant de moyens de contourner leur subordination symbolique et économique.

L’illusion du retour à la République

Un diagnostic de crise s’impose devant une telle perturbation des équilibres sur lesquels était fondée la cohésion sociale. Cette crise affecte au premier chef les populations qui se sont constituées et totalement structurées grâce au fonctionnement synergique de l’État-providence et de l’économie marchande dont le mode de production et de consommation était de type fordien : populations immigrées dans les années 1955-1975, attirées par l’industrie tayloriste et peu à peu dispersées dans les grands ensembles. Mais, sans percevoir le paradoxe de la situation, les pouvoirs publics entendent lutter contre cette crise en ne renforçant que les mesures sociales relevant de logiques normatives et en ne recherchant que la réinsertion sur le marché de l’emploi concurrentiel, en fermant toute possibilité à la reconstitution du tissu social local et des solidarités de base.

Ainsi, depuis plus d’une décennie, les politiques menées pour l’insertion et l’emploi ont d’abord été des programmes massifs de formation. Les stages de qualification, de « préqualification » à l’emploi ou d’insertion professionnelle reposent sur l’idée d’une remise à niveau en fonction des besoins du système productif. Comme si le retour dans un système de formation pouvait représenter la panacée pour lutter contre le chômage de gens dits de « bas niveau de qualification », alors même qu’ils ont bien souvent vécu des expériences traumatisantes d’échec scolaire et, donc, qu’une part de la responsabilité de leur situation

12. P. Bourdieu, « La souffrance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, 1991.

Philippe Genestier
 Jean-Louis Laville
 Au-delà
 du mythe républicain

incombe à ce système ; c'est vouloir combattre le mal par le mal. Et cela, même si la formation est conçue en liaison étroite avec les situations de travail. D'ailleurs, l'apprentissage que l'on évoque fréquemment depuis plusieurs années comme solution pour dépasser les limites du système éducatif français et de la formation professionnelle ne se révèle efficace que s'il s'insère dans des relations personnalisées, dans des logiques sociales d'interconnaissance qui ne se réduisent pas à l'économique ; en un mot, s'ils participent d'un système comportant une dimension communautaire affirmée. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui en France ; un fossé culturel et social existe entre les maîtres d'apprentissage dans les entreprises, qui dirigent leurs propres enfants vers l'enseignement général, et les apprentis. Au contraire, en Allemagne, l'apprentissage ne draine pas de jeunes en situation d'échec, considérés *a priori* comme inaptes et accueillis avec réticence.

De toute façon, quels que soient les efforts consentis pour la formation, les débouchés restent dépendants du niveau général de la création d'emplois. Ce niveau restera durablement bas dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire d'entreprise où se trouve une part notable des apprentis et au moment même où les secteurs potentiellement porteurs d'emplois, tels que les services aux personnes, réclament moins une formation particulière qu'un état d'esprit, une disponibilité et une motivation.

Dans l'attente d'une reprise qui se dérobe et devant les impasses de la formation, d'autres formes d'intervention étatique se sont développées, en l'occurrence les programmes de traitement social du chômage, des anciens T.U.C. (« travaux d'utilité collective ») aux actuels C.E.S. (« contrats emploi-solidarité »). S'ils permettent à plusieurs centaines de milliers de personnes chaque année d'éviter une trop longue exclusion, ces programmes temporaires mis en œuvre par les collectivités publiques et les associations ne résolvent pas pour autant la question du financement durable des activités d'utilité sociale. Reconduits sous la pression de l'urgence, ils offrent une solution conjoncturelle alors qu'ils s'attaquent à un problème devenu structurel, celui du chômage de longue durée. Devant l'ampleur des besoins en emploi, la quantité des postes créés importe plus que leur qualité. Personne n'est dupe parmi les bénéficiaires, il s'agit plus souvent de droit au revenu déguisé que de véritable droit au travail.

Devant l'échec des politiques correctives, faudrait-il alors plutôt chercher à créer de « nouveaux emplois » dans de « nouveaux services » ? C'est cette solution qu'ont tenté d'appliquer les mesures en faveur des « emplois familiaux », en abaissant le coût salarial de certains travaux effectués à domicile pour inciter les employeurs à déclarer leurs salariés. Mais l'essor de tels emplois supposerait de sacrifier délibérément la cohésion sociale à l'emploi : en effet, une forte dispersion des revenus serait le meilleur garant de leur développement rapide. Le prix à payer pour l'emploi serait la croissance des inégalités sociales à travers l'augmentation des différences au sein de l'échelle des rémunérations. Autrement dit, la politique de l'emploi passerait par « des cadeaux pour les riches », selon l'expression de Dupeyroux.

Tous les palliatifs imaginés pour endiguer l'exclusion se révèlent donc largement insatisfaisants. À titre de compensation, on en vient à proposer à ces populations cantonnées dans les stades de formation, dans les travaux dits « occupationnels » ou les « petits boulots » un ersatz : la citoyenneté. Ce terme, qui revient aujourd'hui de manière obsédante dans le discours des animateurs de la politique sociale et de la politique de la ville, ne signifie rien de précis. Son usage tend toutefois à faire croire que l'action politique est un recours, face aux ratés de l'économie. Les propos des gestionnaires sociaux révèlent une sorte de fétichisme de la République. Prenant une attitude qui mime le volontarisme et qui prétend être porteuse d'un dessein collectif, on prescrit une thérapeutique simple et forte : le retour aux valeurs du civisme, de la laïcité et de la méritocratie.

En fait, il y a en la matière un véritable cercle vicieux : l'ordre politique libéral-individualiste produit un tissu social atomisé et inégalitaire, l'État se trouve alors dans l'obligation de devenir un agent réparateur des dégâts occasionnés par le marché, mais pour cela il ne dispose que de ses principes universalistes qui reposent aussi sur l'abstraction et la dépersonnalisation. Sortir d'un tel cercle vicieux impliquerait de s'extirper du cadre conceptuel propre au compromis social de la croissance.

Il s'agirait, d'une part, de rompre avec l'illusion sécurisante d'une prochaine reprise salvatrice et de prendre acte de ce que les groupes industriels et les grands services comme les banques et les assurances ne retrouveront plus guère le chemin de la création d'emplois. Soumis à l'impératif de compétitivité et réalisant des gains de productivité importants grâce aux technologies de traitement de l'information, ils peuvent au mieux maintenir l'emploi.

Il importerait, d'autre part, de ne plus se laisser hypnotiser par une intégration républicaine passée, dont les mérites sont d'autant plus vantés que sa réalité s'estompe pour être réappropriée par des représentations largement mythiques. Ce n'est qu'une fois débarrassé de cette référence à un âge d'or de la fusion nationale civique et d'une économie industrielle colbertiste qu'il deviendrait possible d'admettre que la socialité marchande et politique doit être relativisée et que, pour exister pleinement, elle doit se compléter d'une socialité primaire. Parce que c'est dans ce dualisme, dans le passage de l'une à l'autre que les individus peuvent trouver les opportunités et les capacités de produire du sens et des valeurs partagées ; parce que c'est par l'affirmation de liens concrets fondés sur l'interconnaissance que se structurent les ressources matérielles et symboliques nécessaires à l'accès aux abstractions de l'ordre institutionnel et impersonnel.

Dans notre perspective il ne s'exprime aucune nostalgie passéiste d'une société holiste, aucun mirage concernant la vitalité dont le social serait porteur et que les institutions brimeraient, mais plutôt la conviction que la liberté individuelle se doit d'être prolongée par une « liberté communautaire¹³ » pour que s'élabore une cohésion sociale qui ne peut plus résulter de la simple synergie entre État et marché. Ce qui suppose non pas de vouloir retrouver une communauté englobante ou totalisante, mais de prendre acte du potentiel que représente la pluralité des registres offerte par la modernité.

Quel que soit le ressort communautaire, hérité ou affinitaire, il convient surtout de permettre aux populations défavorisées du point de vue économique et culturel d'entrer dans une dialectique de la double valorisation : valorisation des communautés d'appartenance, associée à la valorisation des offres institutionnelles de l'État-providence et des opportunités de l'ordre libéral. Et pour cela, il faut cesser d'opposer, tant dans les discours politiques généraux que dans la gestion quotidienne du tissu économique et des territoires urbains, la *communauté* et la *société*. Et, tout en restant lucide sur ses dangers, il faut cesser d'agiter à tout propos l'épouvantail de l'intégrisme car, sans doute, rien n'est plus lourd de périls pour l'unité nationale et la cohésion sociale que la montée de l'anomie. C'est ce que bien des travailleurs sociaux sur le terrain reconnaissent quand ils affirment que rien n'est pire qu'une population défavorisée privée de ses élites et de ses médiateurs. Et, effectivement, la situation apparaît désespérante quand on considère le quart monde français de souche, car il ne dispose même pas d'une culture et d'une appartenance spécifiques sur lesquelles il pourrait s'appuyer. En revanche, les mesures de soutien scolaire, de prophylaxie médicale ou de prévention de la délinquance fonctionnent mieux quand les agents des services publics se coordonnent aux leaders communautaires locaux, quand les prestations de

13. J.-M. Ferry, « Qu'est-ce qu'une communauté politique ? », *Raisons pratiques*, numéro sur *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*, Paris, Éd. de l'E.H.E.S.S., 1992.

Philippe Genestier
Jean-Louis Laville
Au-delà
du mythe républicain

l'État-providence se diffusent au travers des relations directes, des échanges d'informations et de la solidarité interpersonnelle d'un groupe constitué.

Donc, diagnostiquer à la source de l'exclusion la crise de l'État et de ses grands appareils intégrateurs, l'école, l'armée, la politique et les syndicats, tout comme réfléchir à ses remèdes en termes d'engagement identitaire national, d'allégeance à des valeurs universalistes ou d'adhésion au modèle de la classe-ouvrière classique revient à figer des catégories analytiques et à en faire des cadres de proposition, comme si elles exprimaient la réalité sociale. Alors que ce ne sont que des grilles idéologiques ressortissant à une conception militante de l'histoire et du social. Cette conception amène à se leurrer sur le poids des principes idéologiques et des normes publiques ; elle incite à oublier que pour les personnes concrètes, le politique n'est qu'une dimension du monde relationnel dans lequel elles construisent tous les jours leur identité.

C'est aussi méconnaître les articulations dans lesquelles les acteurs sociaux se trouvent engagés constamment entre de multiples instances, sphères et logiques, et c'est leur dénier le pragmatisme et l'agilité dont ils font pourtant preuve à tout instant pour se mouvoir dans des « cités différentes » (comme le disent Boltanski et Thévenot¹⁴), dans des « espaces sociaux divers » (comme le disent Rémy et Voyé¹⁵), dans des « temps sociaux multiples » (comme le dit Gurvitch¹⁶). C'est aussi et surtout ignorer l'importance historique pour toutes les populations urbaines nouvelles d'une complexité du social, d'une pluralité des appartenances et des réseaux relationnels, et leur accessibilité permise par la vie en ville. Loin de ce foisonnement, le modèle officiel actuel de la citoyenneté institutionnelle, de l'urbanité de l'espace, de la compétitivité économique informe et engage des procédures de régulation du social tendant vers une standardisation des modes d'être à la ville et à l'économie qui, concrètement, dépossèdent les couches dominées de la population et qui étouffent les innovations sociales.

Pour de nouvelles hybridations

Qu'on ne se méprenne donc pas, ces quelques lignes ne constituent pas un plaidoyer pour le retour au tribalisme, comme pourraient le penser certains critiques bardés de leurs certitudes républicaines. En revanche, elles présentent bien l'hypothèse selon laquelle le modèle républicain ne suffit pas à assurer la cohésion sociale. Le détour par l'histoire nous enseigne que la modernisation avant les Trente Glorieuses s'est nourrie de socialisations communautaires qu'elle négligeait mais à travers lesquelles des générations entières ont pu trouver les forces qui leur ont permis d'épouser le mouvement de la société. Le progrès représenté par le plein emploi et la protection sociale généralisée a occulté la destruction de nombre de ces ressources. C'est pourquoi la question de la socialisation s'impose comme une question politique au moment où la synergie État-marché s'essouffle.

À cette question, deux réponses peuvent être données. La première consiste à entretenir le mythe d'une socialisation par la politique accessible à tous ; sous prétexte d'intégration républicaine, elle nous semble avaliser les inégalités et accentuer la fragmentation sociale par ignorance du quotidien des citoyens en difficulté. La seconde, encore à construire, serait de favoriser délibérément dans les politiques publiques diverses formes d'appartenance sociale. Cette orientation prendrait en compte la dégradation du lien

14. L. Boltanski et L. Thévenot, *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.

15. J. Rémy et L. Voyé, *Ville, ordre et violence*, Paris, P.U.F., 1981.

16. G. Gurvitch, *La Vocation actuelle de la sociologie*, Paris, P.U.F., t. I, 1957.

social, mais la difficulté de son adoption réside dans le renversement de perspective qu'elle suppose : l'État se trouverait soudain obligé d'encourager des collectivités intermédiaires qu'il a longtemps combattues comme des freins à l'émancipation individuelle. Néanmoins, ce changement de paradigme dans l'action étatique, aussi problématique soit-il, n'est-il pas préférable à l'accentuation des effets pervers qui découle de l'immobilisme institutionnel ? Il est temps de tirer les leçons des ravages causés par la « désaffiliation¹⁷ », c'est-à-dire par l'absence conjointe de travail et de relations sociales. À notre sens, *une réflexion inédite s'impose sur l'hybridation des politiques publiques et des socialisations communautaires* pour que la crise de l'emploi et de l'État-providence ne débouche pas sur la régression annoncée. Pour amorcer une telle réflexion devenue urgente, on peut esquisser au moins quelques directions à partir des blocages que les politiques sociales considérées comme les plus avancées ont rencontrés.

En effet, pour faire face aux problèmes des villes et de leurs banlieues, sont nées, ces dernières années, des innovations institutionnelles qui distinguent l'action de l'État du pouvoir régalien traditionnel. La territorialisation des mesures sociales et des instances de décision administrative, la discrimination positive vis-à-vis d'espaces locaux défavorisés, le recours au contrat entre différents niveaux institutionnels caractérisent les nouvelles politiques sociales. Mais ces nouvelles politiques restent prisonnières des cadres comptables et administratifs habituels. Si elles améliorent la concertation entre les différentes administrations, dont les interventions étaient trop cloisonnées, et entre l'État et les collectivités locales, elles ne laissent pas d'espace pour une confrontation avec les demandes des populations (dans les procédures de concertation avec les habitants d'un quartier ou avec les associations, le domaine de ce qui est discutable est toujours extrêmement étroit). Et ces politiques innovantes, mais standardisées par leurs procédures, interdisent l'élaboration de cadres adaptés à des véritables démarches de projet, par nature aléatoires.

Quand on se refuse à restaurer le lien social seulement par de nouvelles obligations de la société vis-à-vis des individus et que l'on met l'accent sur l'importance de projets collectifs pour sortir de l'assistance, les contours d'une autre articulation avec la sphère économique peuvent se dessiner ; ils passent par le soutien explicite au développement d'une économie plurielle qui puisse amplifier l'« offre publique de travail¹⁸ » en diversifiant les formes de travail socialement admises et valorisées.

Si la croissance ne coïncide plus avec la création d'emplois et si la participation à la sphère économique demeure essentielle pour l'identité personnelle, il devient envisageable d'élaborer une politique de soutien à toutes *les activités économiques génératrices de socialisation et de projet*, dans lesquelles les individus s'insèrent de manière dynamique. Il s'agit d'activités qui peuvent se tenir à l'écart de la course à la productivité parce qu'elles ont par essence une dimension locale et qui, de ce fait, peuvent allier la production répondant à une demande et des effets de socialisation pour les producteurs.

Autrement dit, au lieu d'être vilipendées, les dynamiques communautaires pourraient être utilisées pour diversifier les opportunités de participation à la sphère économique ; surtout si on les compare aux itinéraires sans cohérence résultant des innombrables programmes de formation et de traitement du chômage où les participants sont ballottés au gré des impératifs administratifs. Il serait plus fructueux d'inscrire dans le cadre d'une économie politique élargie la prise en compte de la question de l'appar-

17. R. Castel, « De l'indigence à l'exclusion : la désaffiliation », in J. Donzelot (sous la dir. de), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Esprit, 1991.

18. P. Rosanvallon, « L'État et les régulations sociales », in *C.F.D.T. Aujourd'hui*, n° 110, septembre, dossier « L'État en question ».

Philippe Genestier
 Jean-Louis Laville
 Au-delà
 du mythe républicain

tenance sociale. Et au lieu de se focaliser sur la seule création d'emplois, il importerait de valoriser pour elle-même la production d'identité sociale et les activités qui peuvent y concourir.

Ces activités intégratrices comportent deux facettes. L'une, où la communauté héritée est le support d'activités économiques traditionnelles. Et celles-ci peuvent se montrer viables et mobilisatrices pour des individus au sein de leur groupe quand les lieux s'y prêtent. L'autre, où la communauté affinitaire est le support d'activités associatives et coopératives qui, de par leur logique de fonctionnement, peuvent desserrer les contraintes de l'économie marchande.

La première peut bénéficier du potentiel que représente un ensemble d'activités organisées spontanément par divers groupes sociaux. Cette économie se développe dans des quartiers anciens, secteurs vétustés comme Belleville à Paris par exemple, où la souplesse d'usage et la faible valeur immobilière permettent à des communautés immigrées de se regrouper et de développer des activités sur la base d'un marché qu'elles contribuent à édifier. Ces activités existent d'abord dans l'artisanat et le commerce de proximité, où la possibilité de trouver un appui sur les communautés familiales et ethniques se révèle être de la première importance. L'exemple des groupes d'origine asiatique est à cet égard éclairant : parce que souvent moins démunis à leur arrivée et dotés de leurs propres élites, ils ont eu les moyens de prendre possession d'une part de territoire urbain pour le plier aux exigences de leurs interrelations et de leurs activités. Et, plus généralement, les structures d'intégration qui réussissent aujourd'hui sont pour une bonne part des activités issues des initiatives des populations directement concernées, les épiceries marocaines et tunisiennes des centres-villes, les restaurants vietnamiens et chinois, les ateliers de confection pakistanais ou turcs, les entreprises du bâtiment portugaises. Autant d'activités ouvertes aux logiques endogènes et positionnées sur de micro-marchés locaux, pour lesquelles l'appartenance au groupe familial ou ethnique et la connexion à un réseau d'interconnaissance sont les facteurs majeurs d'insertion. Évidemment, elles comportent leur lot de travail au noir¹⁹, à l'instar des entreprises de maçonnerie ou de réparation automobile italiennes et espagnoles d'hier. En la matière, les mesures de répression, si elles se justifient dans le cas d'activités déviantes, ne peuvent constituer la seule réaction des institutions. En effet, elles condamnent les initiatives des groupes sociaux et les envoient à la dérive vers les marges de la société. De manière pragmatique, on peut remarquer qu'une personne démunie ne peut s'intégrer effectivement que si elle se fonde sur un espoir raisonnable de progression sociale. Et cette dernière ne peut être obtenue qu'en compensant la faiblesse du capital culturel et de la compétence professionnelle par un surtravail. Or le système salarial normalisé ne le permet guère.

Sans tomber dans la croyance en une créativité économique naturelle qui serait libérée par le desserrement du carcan bureaucratique, des modalités d'appui nouvelles sont indispensables pour que ces filières puissent retrouver une plus grande légitimité : par exemple, la signature comme en Hollande de pactes d'intégration entre des entreprises et les pouvoirs publics pour bénéficier d'une exonération dégressive de charges et de contraintes lors de l'embauche de personnes en difficulté, des exonérations fiscales au-dessous d'un certain chiffre d'affaires comme au Japon, ou bien un subventionnement partiel par la collectivité au titre de l'aménagement du territoire, pour éviter la relégation de certains quartiers urbains ou espaces ruraux.

Cependant, si on peut dire aujourd'hui que l'intégration des communautés italienne ou espagnole a été à terme une réussite, il faut remarquer que la situation des années quatre-vingt-dix n'est pas celle des années trente et que les filières d'intégration qu'ont représenté pour elles l'artisanat ou la petite distribution

19. J.-F. Laé, *Travailler au noir*, Paris, Métailié, 1989.

ne fournissent plus, en l'état actuel des logiques économiques, des perspectives équivalentes. De plus, d'autres immigrés qui ont été « importés » par la grande industrie, automobile notamment, ont été isolés et coupés de toutes racines, tout en étant piégés dans une situation de totale dépendance concernant à la fois leur participation à la production et leur accès au logement et à la consommation. De là découle leur faible autonomie culturelle, qui prive leurs enfants d'une bonne part des ressources propres aux communautés familiales élargies. Pour eux, le recours aux communautés affinitaires, telles que les associations, peut alors prendre, dans certains cas, la place laissée vacante par les communautés héritées. Car pour être intégrateur, l'itinéraire de ces jeunes doit passer par la revendication d'une conscience de soi et d'une confiance en soi afin de retrouver une dignité dont la génération précédente a été privée. D'où l'importance des activités entreprises non au sein de la famille, mais au sein d'un groupe de pairs ; par exemple, dans l'organisation d'activités culturelles et sportives ou dans le soutien scolaire. Car le soutien à des communautés affinitaires peut permettre à des jeunes privés d'un rapport positif à leur communauté familiale absente de trouver ailleurs cette inscription dans un groupe. C'est une même aspiration à « la communauté de ceux qui n'ont pas de communauté²⁰ » que l'on retrouve quand des femmes de plusieurs ethnies se rassemblent dans des quartiers défavorisés pour des rencontres et des fêtes.

Avec les initiatives associatives de jeunes ou de femmes, sans négliger les apports de l'artisanat et du commerce de proximité, on rejoint l'émergence de multiples demandes sociales sous-tendues par les évolutions socio-démographiques et mues par une nécessité de solidarité vis-à-vis des « petits frères » ou des voisins pour lesquelles une réponse ne peut être trouvée dans un cadre strictement marchand. L'interrogation doit donc porter parallèlement sur les efforts susceptibles d'augmenter la création d'activités dans les services non marchands et semi-marchands. De ce point de vue, il apparaît que la contribution des associations à l'essor des services non marchands a des limites qui tiennent à leur instrumentalisation par les pouvoirs publics : ceux-ci les considèrent avant tout comme des lieux d'accueil pour les programmes de traitement du chômage. À l'opposé d'une telle vision réductrice, la prise en compte des services de proximité, se démarquant ainsi des seuls emplois de proximité synonymes de domesticité, pourrait permettre la constitution d'entreprises associatives fondées sur des coopérations renouvelées entre usagers, bénévoles et salariés. Il ne s'agit pas là d'utopie, de telles entreprises émergent depuis quelques années en Europe pour la santé, l'aide à domicile, le transport, l'accueil des jeunes enfants, ou l'entretien de l'environnement²¹.

Pour parer au plus pressé, la plupart des mesures imaginées depuis plus d'une décennie entérinent la tutelle des pouvoirs publics sur la société civile et s'épuisent à concevoir des activités de simple occupation des personnes en remplacement d'une impossible insertion dans l'entreprise. Au lieu de persister dans cette recherche d'un substitut à l'intégration par l'économique, substitut qui se révèle très souvent fictif, mieux vaudrait concevoir des formes d'appui appropriées à toutes ces activités économiques génératrices de socialisation et de projet, qui parient sur l'implication des acteurs. Cependant, c'est sur ce point que le changement s'avère le plus ardu parce qu'il se heurte de front à deux conceptions dominantes : la première, fortement ancrée dans l'histoire française, selon laquelle l'écoute de la société civile signifierait un renoncement au politique ; l'autre, tout aussi partagée depuis la période d'expansion, selon laquelle la formation et l'entreprise représentent les voies royales de l'insertion. Pour s'affranchir d'un dirigisme,

20. C. Flament, *Air Bel, une cité marseillaise*, Marseille, 1992 (ronéo).

21. J.-L. Laville (sous la dir. de), *Les Services de proximité en Europe*, Paris, Syros, 1992.

Philippe Genestier
 Jean-Louis Laville
 Au-delà
 du mythe républicain

aussi pesant que bien intentionné, la définition d'un droit à l'initiative sociale pourrait alors inciter à la recherche de nouvelles régulations limitant l'arbitraire des pouvoirs publics centraux et locaux.

Inutile de nier que l'application d'un tel droit soulèverait bien des questions. Cependant, quelques politiques apparues récemment dans différents pays semblent déjà s'inscrire dans cette logique. Le projet danois pour le développement social (S.U.M.) offre un premier exemple. L'idée générale était celle d'une désinstitutionnalisation de l'action sociale. L'objectif était de renforcer l'initiative locale et le travail social préventif. Ce projet, mené de 1988 à 1991, a voulu contribuer à un développement durable d'expériences plutôt qu'à des expérimentations temporaires. De ce fait, les aides accordées l'ont été pour la préparation, l'accompagnement et la coordination des projets locaux et non pour des dépenses de fonctionnement, ce qui a donné l'élan à une participation financière des collectivités locales. Sur 4 000 demandes, 1 800 projets ont ainsi été appuyés dans des domaines aussi divers que les services pour les enfants et les personnes âgées ou ceux organisés avec des groupes sociaux défavorisés ou des communautés locales. Le principal effet identifié par les dirigeants des services sociaux des comtés et des municipalités a été l'amélioration de la qualité des services et l'inventivité dans leur mise en œuvre grâce à de nouvelles prestations et méthodes où la place des citoyens s'est révélée centrale.

Dans des registres différents, plusieurs expériences québécoises méritent aussi l'attention, d'autant plus que le Québec se situe à la croisée des traditions américaine et européenne quant au partage entre économique et social. Comme le montre bien la synthèse de Levesque (1993) dont sont tirées les quelques données qui suivent, la principale leçon du Québec est celle des complémentarités trouvées entre redistribution étatique, marché et réciprocité. Dépassant la discussion sur les mérites comparés de l'État et du marché, elles suggèrent un horizon plus stimulant : différents organismes ont pu trouver un équilibre dans le respect de leur autonomie grâce à un financement partiel de l'État complété par des ressources tirées soit du marché, soit des relations de réciprocité. Dans le logement social, avec l'aide de l'État, 1 100 coopératives d'habitation ont pu offrir 20 000 logements à environ 30 000 personnes pour la plupart à revenus modestes. Selon cette formule, les membres de la coopérative paient un loyer pour rembourser l'emprunt fait pour l'achat et la construction de l'immeuble tout en s'impliquant individuellement et collectivement dans sa gestion et son entretien. Ce faisant, on constate que les coûts de cette formule coopérative « sont de 25 % inférieurs à ceux du secteur locatif sans but lucratif privé, et de 40 % inférieurs à ceux du logement public²² ». Venant d'usagers et de professionnels voulant relayer les problèmes de santé aux conditions de vie, les centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.) se sont, quant à eux, progressivement immiscés dans le paysage de la santé et des services sociaux: en 1981-1982, leur budget ne représentait que 2,7 % du budget total du ministère ; en 1992, il atteint 6,5 %, soit près de 2 700 millions de francs. Toujours selon Levesque, « on peut faire l'hypothèse que les C.L.S.C., tant par leur approche des problèmes sociaux et de santé que par leur mobilisation des employés et des usagers, ont contribué à faire en sorte que les coûts de la santé n'ont pas augmenté en termes réels depuis la mise en place du régime d'assurance-maladie au Québec en 1971 ». C'est ce qui explique leur généralisation à l'ensemble du territoire et leur admission comme composante à part entière du réseau public de la santé et des services sociaux. Pour prendre un dernier exemple, les corporations de développement économique communautaire (C.D.E.C.), apparues au milieu des années quatre-vingt, s'attachent à inventer un partenariat pour réaliser un mandat concernant l'aménagement du territoire, le développement de l'« employabilité » des personnes en difficulté et la création d'activités dans des zones ayant subi de plein

22. M.-J. Bouchard, « Le logement coopératif », *Relations*, n° 575, 1991.

fouet la désindustrialisation ; s'y retrouvent des initiatives locales de développement cherchant à concilier objets économiques et sociaux, des organisations syndicales qui ont emboîté le pas et des représentants patronaux²³. Leur budget ne cesse d'augmenter et un fort financement régional est prévu pour la période 1990-1995. Là encore, les C.D.E.C. se distinguent par leur capacité à mobiliser des ressources humaines et communautaires inaccessibles pour des organismes moins intégrés à la population locale.

Ces politiques émergentes n'ont rien d'une panacée, mais elles manifestent un début de reconnaissance pour l'investissement matériel et immatériel nécessaire à des initiatives diversifiées trop souvent condamnées à se financer dans d'autres contextes nationaux par le biais de politiques d'emploi et d'insertion inadaptées. Elles explorent des modes de soutien originaux pour des réalisations économiques qui, toutes, concourent à reconstituer des liens sociaux. L'ouverture à de telles expériences étrangères, la récapitulation des évaluations effectuées, leur contextualisation et leur mise en débat paraissent en tout cas plus susceptibles de nous fournir des informations pertinentes pour la décision et l'action que la crispation sur un modèle républicain transformé en mythe national.



Face aux risques encourus actuellement par la cohésion sociale, presque tous les analystes et décideurs ont tendance à invoquer soit la relance de l'économie, soit la revalorisation de l'identité nationale, ce qui a pour effet premier de négliger – à la fois volontairement, au nom de l'égalitarisme républicain, et structurellement, par le fonctionnement de la machine économique – les ressources communautaires dont pourraient bénéficier les individus.

Or, à mille lieues du dogmatisme de l'éthique de conviction dont participent les politiques publiques dominantes, l'éthique de responsabilité dicte le chemin de la mise en place de mesures de soutien aux initiatives et aux projets communautaires. La valorisation d'une possible pluralité d'appartenances peut faciliter projet personnel et engagement collectif. Quand ce n'est pas déjà trop tard, il faut permettre à des logiques communautaires d'exister comme relais et pôles de compensation, pour porter tant des valeurs de travail que des projets existentiels et des initiatives endogènes.

Mais où les populations défavorisées d'aujourd'hui peuvent-elles se regrouper et mobiliser leurs forces afin de prendre de telles initiatives ? Dans quel type d'activité est-il possible de se concevoir suffisamment maître de son avenir pour déployer un surinvestissement de travail construisant une intégration durable ? Dans quels secteurs d'activité peut-on encore créer son propre emploi et ceux de son groupe d'appartenance ? Peut-on trouver des combinaisons productives mêlant plusieurs formes de travail et plusieurs modes de rapports à l'emploi ?

Commencer à répondre de manière réaliste et pragmatique à de telles questions nous semble bien plus important que de brandir des solutions inspirées du modèle républicain.

*Philippe Genestier,
Jean-Louis Laville.*

23. L. Favreau, « Développement économique communautaire en Amérique du Nord », *Travail*, n° 29, été-automne, dossier « Économie solidaire ».